

infirmières,
infirmiers, médecins, pharmaciens,
sages-femmes, aide-soignants, aide-soignantes, transporteurs sa-
nitaires, biologistes, épidémiologistes, techniciens et techniciennes de laboratoire, prépara-
teurs et préparatrices en pharmacie, secrétaires médicales, auxiliaires de vie pour
personnes âgées et handicapées, gendarmes, person-
nels de la police nationale

INDISPENSABLES

et municipale, sapeurs-
pompiers, personnels des services pénitentiaires,
personnels travaillant dans le secteur de l'hébergement (demandeurs d'asile,
centres spécialisés pour sans-abris), personnels pour l'aide sociale à l'enfance et protection maternelle
et infantile ... travailleurs et travailleuses sociaux, éducateurs et éducatrices spécialisé-es, puériculteurs
et puéricultrices, psychologues... personnels des services d'aide à domicile,... agriculteurs, agricul-
trices, boulangers, boulangères, hôtesses de caisse et caissiers, agent-es de mise en rayon, agent-es
de sécurité, agent-es d'entretien et de propreté, postiers et postières, facteurs et factrices, conducteurs
et conductrices de métro, de tram, de bus, de train... chauffeurs routiers, journalistes, enseignants, en-
seignantes, AESH...



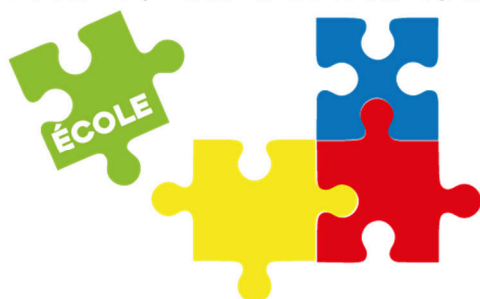
Se syndiquer au SNUipp-FSU ?

CAPD supprimées, CHSCT menacés : nous devons reconquérir nos droits !

L'année prochaine, ni les opérations de mouvement, ni celles de promotions ne seront traitées en CAPD. Les représentant-es du personnel qui ont été élu-es il y a quelques mois, ne seront plus destinataires des documents de travail, ni associé-es à l'élaboration des règles. Véritable coup de force du gouvernement, la suppression des CAPD (et des CHSCT) doit être dénoncée et combattue. En Gironde, les élu-es du SNUipp-FSU ont toujours œuvré pour l'équité, la transparence et le respect des règles. Ils et elles se sont mobilisé-es aux côtés des personnels pour défendre leurs droits.

Samantha FITTE

SE SYNDIQUER ?
UNE VRAIE BONNE IDÉE.



ADHERER.SNUIPP.FR

POUR CHANGER
L'ÉCOLE ET
LA SOCIÉTÉ

#JeMeSyndique



Adhérer au SNUipp-FSU, simple et utile !

Bulletin d'adhésion
P.6.7

Tenir informée la profession, défendre et faire valoir les droits des collègues, agir pour la défense de l'école et du Service Public d'Éducation, telles sont les orientations de notre syndicat.

La force du SNUipp-FSU repose sur ses syndiqué-es. Les cotisations permettent d'assurer son indépendance financière pour une information des collègues sur leur carrière et sur tous les problèmes qui concernent notre profession.

UNE bonne raison pour adhérer au SNUipp FSU

Le SNUipp-FSU c'est avant tout des personnes qui, parce qu'elles font le même métier et ont les mêmes préoccupations professionnelles, choisissent de se rassembler pour réfléchir à l'évolution de leur métier tant du côté des personnels que de la pédagogie, faire des propositions et les faire aboutir, et se défendre en cas de besoin. Défendre des valeurs et les personnels : la laïcité, la réussite de tou·tes les élèves, la solidarité, l'équité et la transparence dans la gestion des personnels, la démocratie, la justice sociale, l'écologie...

En étant syndiqué-e, vous pouvez participer aux conseils syndicaux départementaux qui proposent des mandats, élaborent les actions.

Dans le contexte actuel d'attaques sur les personnels, de crise sanitaire, de refonte de la loi sur la Fonction Publique, de projets de loi sur la direction d'école.... **nous avons plus que besoin de moyens pour ENSEMBLE construire l'école d'après.**



Par **Samantha Fitte, Marc Vieceli et Guillaume Larroche**
co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU de Gironde

Nous pouvons être fier-es de nous...

SOMMAIRE

P.2 Syndicalisation

P.3 Édito

P.4.5 Confinement

P.6 Déconfinement

**P7.8 Bulletin
d'adhésion**

P.9.10.11 Suite

**P12 « Les jours
d'Après 33 »**

15/06/2020

Depuis le 13 mars et l'annonce de la fermeture des écoles puis du confinement de la population, les enseignant-es et AESH ont dû, et su, faire preuve d'engagement, d'inventivité, de débrouillardise. Et nous ne nous en sommes pas si mal sorti-es, malgré la difficulté de la tâche.

Dès le début, en effet, il a fallu inventer une manière de travailler pour maintenir, le lien avec nos élèves. Disons le tout net : aucun pédagogue digne de ce nom n'a imaginé une seconde que l'école allait continuer. Nous avons de plus découvert que les outils vantés par notre ministre ne fonctionnaient pas, les serveurs de l'éducation nationale et du CNED cédant dès le premier jour !

S'en est suivie cette période étrange, pendant laquelle nous nous sommes pour beaucoup démené-es avec des soucis techniques, matériels. Où nous avons eu recours à des solutions insatisfaisantes, souvent « limite » du point de vue des données privées, pour répondre au défi du lien avec les familles et les élèves.

Dans la même période, les enseignant-es ont aussi accueilli les enfants des personnels soignants. En répondant présent dans une situation anxiogène, ils et elles ont à leur échelle permis la mobilisation des infirmières, des médecins... au plus fort de l'épidémie.

Et puis est arrivée l'heure de reprendre la classe en présentiel pour tou·tes les élèves. Et alors qu'on aurait pu attendre un accompagnement renforcé des équipes, nous avons assisté à la faillite des cadres. En Gironde, à ce jour, aucune circulaire départementale ou académique, des circonscriptions entières sans nouvelles de leur inspecteur, des directeurs et directrices sommé-es de mettre en place le protocole, mais en accueillant plus d'élèves que possible... Malgré ces difficultés, les écoles ont ré-ouvert, accueillant les élèves dans des conditions strictes, avec un protocole très contraignant. Mais les équipes, directeurs et directrices en tête, ont tenu le cap, au prix d'une grande débauche d'énergie et de stress énorme.

Alors entendre que nous n'aurions rien fait, que nous serions « décrocheurs », cela doit légitimement nous mettre en colère. Parce que c'est faux et que c'est injuste.

Cette colère, transformons-la en force pour préparer la rentrée, et exiger le temps et les moyens nécessaires aux défis qu'elle représente : décrochage, creusement des inégalités, séquelles du confinement... rien dans ce que propose Blanquer ne répond à ces défis. Lui ne fait qu'avancer son projet d'école libérale, étriquée, inégalitaire et technocratique.

Imposons une école émancipatrice, qui s'appuie sur l'expertise de ses enseignant-es pour prendre soin de ses élèves, de tous ses élèves. Exigeons du temps pour élaborer, des RASED, des Maîtres surnuméraires, des remplaçant-es, et des conseils des maîtres qui puissent faire vivre l'école !

Confinement

L'école à la maison n'existe pas !

Avec la fermeture des écoles les enseignant-es ont dû réinventer leur travail en proposant une « école à distance ». Ils et elles ont déployé toute leur professionnalité avec énergie et créativité pour permettre à l'ensemble des élèves de recevoir *quelque chose* de l'école : création de fichiers, recherche des meilleurs liens sur internet, appels téléphoniques avec les familles, enregistrements de vidéos personnelles, déplacements dans les écoles, voire dépôts dans les boîtes aux lettres...

« nous sommes prêts »

Si « l'école à la maison » a été possible c'est bien grâce aux enseignant-es. Les discours du ministre martelant « nous sommes prêts » n'étaient bien que du vent.

Mais nous devons avoir la plus grande vigilance sur les conséquences pédagogiques et professionnelles de ce « télétravail », d'autant que le ministère est très favorable à l'introduction de plus de distanciel dans les pratiques enseignantes.

L'enseignement à distance ce n'est pas l'école. Faire parvenir des fiches ou des tâches à nos élèves n'est pas enseigner. De plus il est totalement impossible d'assurer un réel suivi individuel avec les seuls outils informatiques. Ne nous leurrons pas, nous avons fait comme on a pu mais nous n'avons pas enseigné ! Enseigner n'est pas déverser un contenu à des sujets (objets ?) apprenants. A l'école on apprend au contact des autres et avec les autres. On apprend ensemble, on partage le savoir et on *construit du commun* (Meirieu). C'est d'ailleurs bien pour ces raisons que certain-es ont mis en place des outils pour créer du lien entre les élèves (classes virtuelles, blogs...) parce qu'il est indispensable pour apprendre.

Pour le SNUipp-FSU, les élèves comme les enseignant-es ont besoin d'école pour travailler et apprendre.

Nathalie TEYSSOT

ÉCOLES FERMÉES :
VERS UN ENSEIGNEMENT À DISTANCE



Retraité-es et crise sanitaire

Les retraité-es, particulièrement les plus âgé-es, ont payé un lourd tribut à la pandémie que l'impréparation, l'incurie, les choix du gouvernement n'ont pas permis d'endiguer : choix budgétaires, de gouvernance de l'hôpital public, refus d'un service public d'aide à l'autonomie...

En Gironde, comme dans près de 60 départements, les retraité-es de la FSU, avec l'intersyndicale ont écrit à la préfète et à l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour leur demander d'assumer leurs responsabilités en matière de santé publique et de protéger toute la population (équipements en masques gratuits, multiplication des tests préventifs, plans de mises en sécurité ...)

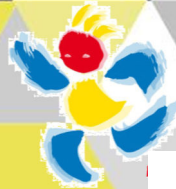
La place des retraité-es dans la société s'est trouvée de nouveau questionnée par l'accès aux soins rendu plus difficile par les pénuries et l'isolement, par un projet de dé-confinement lié à l'âge (heureusement abandonné) ...

« le gouvernement fait le choix de ponctionner la sécurité sociale »

Après la lutte contre la retraite à points, nous avons maintenant à mener ensemble, actifs, actives et retraité-es la bataille pour la sécurité sociale. Ses dépenses mutualisées (prise en charge des soins, indemnités chômage, mesures de soutien à l'activité et au pouvoir d'achat) aident l'ensemble de la population à passer le cap de la crise, mais augmente son déficit. Au lieu de faire payer les plus riches et d'appliquer une plus grande justice sociale le gouvernement fait le choix de ponctionner la sécurité sociale et de faire supporter le poids de sa dette aux assuré-es sociaux.

La sécurité sociale est un des grands enjeux du monde d'après.

Soazic LELANN



L'école pendant le confinement

à Cenon, des enseignant·es malades, une administration irresponsable

Déjà, il y eut les masques : malgré de multiples demandes des personnels et de leurs organisations syndicales, il aura fallu trois semaines pour que les enseignant·es volontaires soient doté·es de masques.

Ensuite, le problème des consignes sanitaires aux enseignant·es volontaires : arrivées après 2 semaines de fonctionnement.

Puis, le Covid.

Trois adultes participant à l'accueil des enfants de soignants à Cenon ont eu des symptômes du Covid. Aujourd'hui, ce serait un foyer de contamination ou cluster ; en avril, en pleine pandémie, l'administration n'y a vu qu'une coïncidence. Les mesures de précaution de base n'ont pas été prises, exposant inutilement les personnels, les enfants et leurs familles.

Alors qu'une enseignante qui avait accueilli les enfants de soignants avait déclenché les symptômes du Covid, l'administration n'a pas cru bon d'avertir les personnels qui travaillaient la semaine d'après.

Un autre enseignant et une agente municipale ont alors été atteint·es.

Le SNUipp-FSU33 est intervenu auprès du DASEN et a saisi la cellule d'urgence du CHSCT.

Nous avons réclamé transparence et précaution : communication des cas de Covid en urgence aux personnels présents, dépistage systématique, fermeture de l'établissement.

Malgré nos demandes, l'administration n'a pas reconnu la contamination des personnels sur le lieu de travail, les agent·es n'ont pas été suivi·es par la médecine de prévention. Les collègues n'ont pas eu accès à un test pour cause de pénurie de ceux-ci. Impossible pour elles et eux, dans ce cas là, de faire valoir leurs droits et l'imputabilité au service.

Deux autres écoles en Gironde ont continué à accueillir des élèves alors que des adultes présentaient des symptômes.

Pour le SNUipp-FSU, la protection de la santé des personnels volontaires aurait dû être une priorité ! Ces mises en danger étaient évitables et auraient dû être anticipées.

Émilie MULLIER



SNUipp-FSU F.S.U.

Déconfinement

L'école sous pression

Le 11 mai dernier, les Français vivaient leur 1er jour de déconfinement et les enseignant-es étaient dans les écoles afin d'organiser, dans l'urgence, l'accueil des premier-es élèves prévu dès le lendemain pour certain-es.

Le SNUipp-FSU avait dénoncé la précipitation, les difficultés de mise en œuvre du protocole sanitaire et le manque de cadrage. Les discours officiels appelaient à la confiance accordée au terrain, à la souplesse dans les organisations ou le calendrier retenus, à la prudence : « En l'absence de respect du protocole, on n'ouvre pas ! » disait le ministre.

Mais... sur le terrain, rien de tout cela n'a été vrai ! Pire, c'est le contraire qu'ont vécu beaucoup d'équipes avec des directeur-trices en première ligne face à des IEN qui multipliaient injonctions, ordres et contre-ordres... Certain-es collègues ont dû faire et défaire des organisations prévues parfois du jour au lendemain, des équipes ont reçu des pressions pour accueillir les élèves dès le 12 mai ou des niveaux de classe, notamment en maternelle, alors même que les personnels étaient en nombre insuffisant. Certain-es IEN ont malmené les droits des collègues, notamment en ce qui concerne le droit à continuer le distanciel en cas de garde d'enfants. Tout cela a été rendu possible car à aucun moment le Directeur Académique n'a posé et rappelé le cadre de la réouverture des écoles.

Autre exemple qui perdure : le flou qui règne à propos de l'accueil des publics dits prioritaires et les tensions que cela génère avec certaines familles.

Le SNUipp-FSU demande une préparation de la rentrée de septembre dès maintenant et du temps pour les équipes pour qu'on cesse d'agir sans cesse dans la précipitation. La prétendue souplesse accordée au terrain ne doit pas être synonyme d'absence de cadre et d'injonctions locales contradictoires.

11 mai : retour à l'Ecole de la Confiance.



Samantha FITTE

Pas de fin de crise pour le mépris.

La réouverture des écoles a montré de façon criante à quel point les AESH ne sont toujours pas reconnues pour leurs missions : accompagner les élèves en situation de handicap.

Il aura fallu attendre le 12 mai, soit APRÈS la réouverture, pour voir les AESH être destinataires d'une fiche détaillant et encadrant leur reprise du travail.

Là où les AESH font partie intégrante de l'équipe, la reprise s'est bien passée, pour les personnels comme pour les élèves en situation de handicap, toujours présentés par le gouvernement comme une priorité. Comment y croire quand on voit la façon dont sont trop souvent traités ceux et celles qui les accompagnent ?

Car là où l'impréparation générale et la pression mise sur les équipes ont fait leur œuvre, ces personnels ont subi de plein fouet les injonctions des un-es et des autres : ici la directrice ou le directeur demande du travail administratif, là un chef d'établissement utilise l'AESH comme agent d'entretien, ailleurs un IEN indique qu'ils peuvent encadrer des groupes d'élèves... Les AESH se sont retrouvés bouche-

trous, corvéables, et il a fallu nous battre pour que leurs droits et leurs missions soient respectés.

« les AESH se sont retrouvés bouche-trous »

En effet comment se défendre lorsque l'on est seul-e, payé-e au lance-pierre, avec un contrat précaire ? Le SNUipp-FSU a accompagné de nombreux-ses collègues dans la période, face à une administration souvent absente et peu encline à se pencher sur les difficultés de ces personnels, pourtant parmi les plus fragiles de l'Éducation Nationale. Les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) sensés améliorer les conditions de travail de ces personnels n'ont d'ailleurs pas joué leur rôle dans la période.

C'est bien l'action collective qui permettra de faire reconnaître les AESH comme des membres à part entière des équipes, dans le respect de leur professionnalité.

Marc VIECELI

PLUS DE 54 000
ADHÉRENTES ET ADHÉRENTS



VOUS NOUS
SUIVEZ ?

adhérer.snuipp.fr

 **SNUipp**
FSU
DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

Bulletin d'adhésion 2020-2021

Syndiqué-e en 2019-20 Jamais syndiqué-e Ancien·ne syndiqué-e

Nom : _____ Prénom : _____ Nom de naissance : _____

Adresse personnelle: _____

Date de naissance : _____ Téléphone : _____ Adresse électronique : _____

Ecole et Poste d'affectation : _____

Fonction particulière : _____ Classe Normale Hors Classe Classe Ex Étudiant-e à l' INSPE REP REP+

Retraité-e Situation particulière (voir plus bas)

Retournez ce bulletin complété à **SNUipp-FSU 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux** ou par mël à snu33@snuipp.fr

Montants des cotisations 2020-2021

Stagiaires : 80€
Contractuels : 80€

66% de la cotisation est déductible de vos impôts.
Pour une cotisation de 153€ vous bénéficiez d'un
crédit d'impôt de 100€

AESH, CUI/CAE : 25 €
Étudiants M1 : 35€

Merci d'entourer le montant correspondant à votre situation

Échelon	Groupe 1 Adjoint-e CPC				Groupe 2 PEMF PSY EN Adjoint-e Spécialisé-e				Groupe 3 Adjoint-e REP Dir 1 à 3 classes				Groupe 4 Adjoint-e REP+ Dir 4 classes et + Dir REP 1 à 9 classes Enseignant-e référent-e				Groupe 5 Dir spécialisé Dir REP 10 classes et + Dir REP+ 1 à 9 classes				Groupe 6 Dir REP+ 10 classes et +			
	ins-tits	PE	PE HCL	PE Cl exp	ins-tits	PE	PE HCL	PE CL exc	ins-tits	PE	PE HCL	PE CL exc	ins-tits	PE	PE HCL	PE CL exc	ins-tits	PE	PE HCL	PE CL exc	ins-tits	PE	PE HCL	PE CL exc
1				226				233				237				241				243				245
2		130		239		137		246		141		250		145		254		148		257		150		259
3		132	217	252		139	224	259		143	228	263		147	228	267		150	234	270		152	237	272
4		140	231	271		147	238	278		151	242	282		155	242	286		158	248	289		160	251	292
5		147	247	290		154	254	297		158	258	301		162	258	305		165	264	308		167	267	310
6		156	261	302		163	268	309		167	272	313		171	272	317		174	278	320		176	281	322
7		166		317		173		324		177		328		181		332		183		335		185		337
8	137	177			144	184			148	188			152	192			155	195			157	197		
9	144	189			151	196			155	200			159	204			162	207			164	209		
10	153	203			160	210			164	214			168	218			171	221			173	223		
11	168	218			175	225			179	229			183	233			186	236			188	238		

Retraité-es

Pension	1200	1300	1400	1500	1600	1700	1800	1900	2000	2100	2200	2300
Cotis	77€	83€	89€	95€	101€	108€	114€	120€	126€	132€	138€	144€

PEGC
 Contacter Bruno Laulan
bruno.laulan@laposte.net

Situations particulières

Mi-temps	Autre temps partiel	Dispo, congé parental	Congé de formation
3/5 de la cotisation	% quotité travaillée	75 €	80% de la cotisation

AU DOS
Modes de paiement



MODES DE PAIEMENT

Le montant de ma cotisation est de _____ € (voir tableaux au recto)

Adhérer en ligne



Connectez vous sur <http://adhérer.snuipp.fr/33>
Remplissez le formulaire en ligne. Vous pouvez payer en plusieurs fois (de 1 à 4)

J'adhère au SNUipp-FSU Gironde!

En quelques clics syndiquez-vous au SNUipp-FSU 33 pour l'année scolaire 2018/2019. Vous pourrez effectuer un paiement par carte bleue en une fois ou en plusieurs fois sans frais. 66% du montant de votre cotisation syndicale sera déduit de votre impôt. (crédit d'impôts). Sans attendre, remplissez le formulaire ci-contre pour adhérer !

Par chèques



Vous pouvez payer par chèques de 1 à 10 chèques

Je paye avec chèques à l'ordre du SNUipp-FSU33 avec mois d'encaissement au dos (ne pas dépasser le mois de juillet)

Par prélèvement automa-

Le prélèvement automatique se fait en 10 mensualités de octobre à juillet

- 1 Remplir soigneusement le mandat de prélèvement SEPA ci-dessous (la première année seulement)
- 2 Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB)



Le prélèvement automatique vaut pour une tacite reconduction. Vous recevrez en tout début d'année scolaire un courrier vous précisant le montant de votre nouvelle adhésion et vous indiquant la possibilité d'annuler votre re-syndicalisation. Si vous souhaitez continuer à adhérer au SNUipp-FSu il vous suffira de ne pas répondre.

Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUIPP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUIPP-FSU.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Référence Unique Mandat (réservé au créancier) :
SNUIPPFSU 33 _____

Veillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteur

Vos Nom Prénom(*) :

Votre Adresse

(*)

Code postal (*) : Ville (*) :

Pays (*) :

.....

Identifiant Créancier SEPA : **FR 23 ZZZ 438424**

Nom : **SNU IPP 33**

Adresse : **44 cours A. Briand** Code postal : **33000**

Ville : **BORDEAUX** Pays : **FRANCE**

Date (*) :

Signature (*) :

IBAN (*) :

BIC (*) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ».Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Direction : une pression insidieuse

Fermeture des écoles, confinement, déconfinement, ouverture progressive des écoles : nous connaissons une période inédite sans comparaison avec ce que nous avons vécu auparavant. Il a fallu s'adapter, inventer, remettre en question nos savoirs professionnels et répondre dans l'urgence à des obligations nouvelles que la crise sanitaire imposait. Cette succession de défis, nous y avons répondu, sans compter les heures, répondant présent-es en oubliant vacances et week-ends.

Aujourd'hui les directeurs et les directrices expriment un malaise persistant. Ils et elles oscillent entre colère, abattement et dépit. On pourrait croire que la masse de travail qui a déferlé sur elles et eux est la cause de ce malaise. Peut-être, mais ce n'est sans doute pas la principale.

« une nouvelle gouvernance »

Cette période inédite met en lumière une situation qui s'installe à bas bruit, une nouvelle gouvernance des écoles qui insidieusement fait porter toutes les responsabilités sur les acteurs de terrain. Sous couvert d'autonomie, pour favoriser une gestion au plus près des réalités locales, les directeurs et directrices se voient doté-es de responsabilités accrues qui vont bien au-delà de leurs attributions. La réouverture progressive des écoles en est l'illustration. Elle est organisée par les directeurs-trices et les maires dans le strict respect d'un protocole sanitaire : oui, mais. Ce protocole permet des interprétations très variées. Il est obligatoire et non négociable mais il faudra ouvrir l'école à la date annoncée dans la presse. Les directeur-trices ont la responsabilité de son application mais l'IEN vient commenter, interpréter, contredire ou parfois s'opposer. Le protocole

impose des règles mais la communication ministérielle dans les médias dit autre chose... Au milieu de cette avalanche de contradictions, les directeurs et les directrices sont sommé-es de répondre à toutes ces exigences. Cette nouvelle gouvernance s'illustre aussi par l'obligation qui a été faite aux directeurs-trices de prendre des décisions "dans l'urgence", les isolant alors, coincé-es entre collègues et hiérarchie, du collectif qui réside dans les conseils des maître-sses. Ce collectif, force de décision, doit être renforcé et respecté car il est la spécificité de notre école. C'est ce collectif qui a permis à de nombreuses équipes de tenir dans la période.

A cela s'ajoute le discours hiérarchique. La plupart des IEN se rendent disponibles pour répondre aux sollicitations des équipes mais peu donnent une réponse écrite "officielle" pour appuyer leurs conseils, certain-es sur-interprètent ou imposent leur lecture du protocole, d'autres veulent tout contrôler, valider et demandent de rendre compte de tout, d'autres encore sont aux abonnés absents.

« le vrai visage de l'école de la confiance »

La situation de la direction met en lumière le vrai visage de l'école de la "confiance": une autonomie accrue mais de façade car elle s'accompagne à la fois d'un contrôle étendu et d'une explosion des injonctions (cadres, guides, protocoles...) impossibles à concilier entre elles, mettant de nouveau en exergue le malaise profond lié à cette fonction que le ministère ne traite que superficiellement en se contentant d'effets d'annonce.

Cécile HEMOUS et Pierre LEROY-LANSARD

Statut hiérarchique : la mauvaise idée qui revient

Alors que la profession avait massivement rejeté l'idée d'un statut hiérarchique du directeur au moment de la Loi Blanquer, cette idée revient à l'occasion de la crise sanitaire et fait l'objet d'une proposition de Loi toujours de la députée Catherine Reilhac. **Nous nous opposons fermement à cette idée, qui va à l'encontre de ce qui fait la force de l'école** : le collectif de l'équipe éducative. En revanche le travail spécifique des directeurs et directrices doit être facilité et reconnu.



SNUipp - FSU

Inventer l'école d'après ?

Dès lors que Jean Michel Blanquer a annoncé la réouverture des écoles avec un protocole sanitaire inchangé et sur la base du volontariat des familles, c'en était bien fini de l'école à plein temps et pour tou·tes.

C'est bien une école en miettes que les enseignant·es s'efforcent de maintenir à flot avec des demandes hiérarchiques souvent contradictoires.

« Chaque école se débrouille, et les équipes s'organisent »

Des injonctions hiérarchiques, oui, mais aucun cadrage. Chaque école se débrouille, et les équipes s'organisent, à la petite semaine, voire au jour le jour :

En maternelle REP+, depuis le 11 mai, accueil des GS et des élèves prioritaires de tous niveaux, puis accueil de tous les MS et donc réorganisation du temps hebdomadaire suivant le nombre d'élèves (semaine complète, deux jours, un seul jour...) réorganisation des groupes classe pour accueillir les élèves qui arrivent au compte-gouttes, réorganisation matérielle pour la distanciation et pour que chaque

enfant bénéficie de son matériel personnel, réorganisation des récréations pour que les enfants ne soient pas trop nombreux, réorganisation des emplois du temps des ASTEM pour le nettoyage et la désinfection.

Et une communication par téléphone ou par mail ou en présentiel qui ne cesse pas avec les familles pour expliquer les contradictions, transmettre les infos, les idées d'activités et surtout se donner des nouvelles.

Pendant que nous tenons tous les bouts, que nous organisons dans l'urgence, pas le temps de penser et parfois plus envie. Et nous voilà dépossédé·es du temps nécessaire pour réfléchir à cette rentrée de septembre que nous aurions besoin d'anticiper sereinement.

Et parce que nous tenons tous les bouts, ce temps, il faut se le réapproprier et ne pas laisser ce gouvernement irresponsable décider sans nous de ce que sera l'école de demain.

Christine CUNCHINABE

La difficulté déconfinée ?

Si le confinement a permis de mettre en lumière les manquements de notre institution à plusieurs niveaux, il a aussi permis de souligner plus que jamais les difficultés auxquelles certain·es de nos élèves sont confronté·es au quotidien. Combien d'entre elles et eux avaient, pour seule possibilité de faire leur travail, un petit écran de smartphone partagé avec toute la famille ? Et comment jeter la pierre à des familles qui, malgré toute leur bonne volonté, ne sont pas en capacité d'accompagner le travail scolaire ?

Alors aux grands maux les grands remèdes : le gouvernement a prôné un retour en urgence et sans préparation à l'école, pour remédier à cette « urgence sociale » que nos dirigeant·es ont subitement découverte grâce à la crise.

Avec quels moyens pour les élèves les plus en difficulté ?

Pour les décrocheur·ses, il faudra les faire revenir à la seule force de la persuasion : les travailleur·ses sociaux sont débordé·es, et ne peuvent correctement intervenir auprès de toutes les familles par manque de temps.

Pour les enfants ayant déjà un suivi particulier, on continue le saupoudrage, face au refus de l'administration d'abonder les RASED cette année encore, mettant ainsi les collègues dans l'incapacité d'intervenir dans toutes les écoles où il y a des besoins.

Pour celles et ceux qui ont besoin d'un accompagnement complémentaire, on leur ferme les portes des CMPP, désormais ouverts aux seuls élèves orientés par la MDPH.

Après les discours, à quand les actes ?

Le SNUipp-FSU dénonce l'hypocrisie du ministère qui a instrumentalisé les élèves en difficulté pour justifier la réouverture des écoles, alors même que toute la politique menée par JM Blanquer fragilise ces élèves.

L'école a besoin de personnels RASED, de maîtres surnuméraires, de classes à effectifs décents dans toutes les écoles pour permettre la réussite de tou·tes les élèves. Le SNUipp-FSU continue de revendiquer ces moyens à la hauteur d'une réelle ambition pour l'école.





Présentiel et distanciel : les doubles journées de travail des enseignant·es

Les professeurs qui assurent un service complet en présentiel dans l'école ou l'établissement ne sont pas astreints à l'enseignement à distance. L'enseignement à distance pour les élèves restés chez eux est assuré par les professeurs qui sont aussi à domicile. Le lien à distance entre élèves et professeurs est défini à l'échelle de l'école, avec l'aide, le cas échéant, des autorités académiques " (extrait de la circulaire relative à la réouverture des écoles)

« le ministère compte une fois de plus sur la conscience professionnelle des enseignant·es »

Loin de vouloir protéger les collègues concerné·es d'une double tâche ou d'une surcharge du travail, le ministère compte une fois de plus sur la conscience professionnelle des enseignant·es pour que nous travaillions plus pour toujours moins de reconnaissance. L'institution met à profit le sentiment de culpabilité des collègues qui refusent de laisser " sur le bord du chemin " leurs élèves, dont les parents auraient décidé de ne pas les remettre à l'école pour imposer insidieusement une quantité de travail qui les met en difficulté voire en souffrance.

La majorité des enseignant·es a repris à plein temps, alternant entre deux ou trois groupes du lundi au vendredi. Les enseignant·es resté·es à domicile se font de moins en moins nombreux·ses et ne peuvent pas assumer à eux·elles seul·es la quantité de travail à distance nécessaire pour éviter aux autres cette double charge. Ainsi, le travail en distanciel, bien loin d'une « école à la maison » comme nos dirigeant·es voudraient le faire croire, doit être pensé, préparé, réfléchi, adapté et envoyé sur du temps personnel, en plus de la préparation et de la présence en classe, aggravant ainsi les condi-

tions de travail et détériorant les vies privées de nombre de collègues. La solution semble toute trouvée pour notre hiérarchie : nous n'avons qu'à utiliser le CNED. Après tout, pourquoi ne pas accepter, une fois de plus, d'être dépossédé·es de notre travail de conception, de réflexion ? Pourquoi ne pas accepter d'envoyer des familles, parfois très éloignées du monde scolaire, sur des supports qu'elles ne parviendront pas à utiliser ? Simple-ment parce que nous sommes toutes et tous fier·es de contribuer, et même plus, de faire fonctionner le Service Public d'Éducation Nationale.

Pour le SNUipp-FSU 33, cette situation aurait pu être évitée avec un plan de recrutement massif de personnels titulaires de la fonction publique d'État (enseignant·es, personnels des RASED...) De plus, le volontariat des familles décrété pour masquer le manque de confiance en une réouverture précipitée, ne répond pas à la nécessité du besoin d'école pour tous les enfants.

Pierre LEROY-LANSARD

2S2C : le piège de la municipalisation de l'école

Le dispositif Sport Santé Culture Civisme a été créé le 12 mai pour permettre aux communes d'offrir aux élèves 12 heures hebdomadaires d'activités, encadrées par des associations, en complément des 12 heures de classe, l'État s'engageant à verser aux communes 110 € par jour et par groupe de 15 enfants.

Un nouveau terme est né : le "parascolaire". Car il ne s'agit plus de périscolaire et que la complémentarité avec le temps d'enseignement dispensé par les PE est clairement affichée : aux PE les apprentissages fondamentaux « Lire Écrire Compter » aux municipalités le sport, les arts et le civisme !

Les effets collatéraux de ce dispositif Blanquer sont multiples et doivent nous alerter :

- défini pour faire face au manque de locaux et personnels dans les écoles, il ne permet aucune garantie, ni dans les contenus des projets, ni dans les conditions d'accueil des enfants ;

- les installations sportives sont de fait interdites aux cours d'EPS (1er et 2nd degré) car déjà occupées ;

- des enfants sont exclus de ce dispositif par la mise en place de critères de priorité. Par exemple, à Bordeaux, les enfants de parents au chômage ne sont pas priori-

taires...

- il instaure, dans le temps scolaire, l'inégalité de traitement des élèves : l'offre parascolaire dépend de la volonté et des moyens de chaque commune.

Vendu au départ comme provisoire, la poursuite du dispositif est pourtant annoncée dans le cadre des "vacances apprenantes".

Son maintien, à la rentrée de septembre, est même évoqué, indépendamment de la reprise totale des cours des élèves.

La FSU dénonce les dérives induites par le 2S2C. Tous les enseignements de toutes les disciplines doivent rester sous la responsabilité et la tutelle de l'État, avec des professeur·es qualifié·es et formé·es.

Nous devons nous montrer très vigilant·es et nous opposer à cette nouvelle tentative de "municipalisation" des enseignements, de mise en concurrence des territoires, voire de privatisation progressive de certaines missions de l'école.

Vincent MAURIN

Les JOURS d'APRÈS

Le SNUipp-FSU s'engage aux côtés de 30 organisations et associations pour construire « Les jours d'après » en Gironde.

Laurence LABORDE

A l'heure du déconfinement, de la reprise du travail, de la réouverture des écoles, et alors que la crise sanitaire est toujours là, 30 organisations girondines dont le SNUipp-FSU, ont décidé de s'unir pour décliner localement la tribune lancée il y a un peu plus d'un mois par 19 responsables syndicaux et associatifs nationaux « Plus jamais ça, préparons le jour d'après ».

Nous avons annoncé le 13 juin devant l'Hôpital Robert Picqué notre volonté de nous fédérer pour préparer le monde d'après et nous appuyer sur les nouvelles solidarités, forces et réseaux qui ont vu le jour pendant le confinement. Nous avons choisi ce lieu menacé de démantèlement parce que la lutte pour son maintien est un exemple des multiples combats que nous avons à mener.



La tribune part du constat partagé que « **La crise du coronavirus qui touche toute la planète révèle les profondes carences des politiques néolibérales** ». Et nous le savons, celles et ceux qui sont aux manettes vont poursuivre dans cette voie. Ils et elles comptent profiter de cette crise et de la très grande vulnérabilité dans laquelle elle a plongé des millions d'hommes et de femmes salarié·es, de chômeurs et de chômeuses, de précaires pour renforcer leur pouvoir. Ils et elles veulent continuer le sacage et la privatisation des services publics, la dérégulation du travail et renouer avec une croissance irréfléchie, source de périls environnementaux irréparables et d'inégalités toujours plus grandes. Ce qu'ils et elles préparent, c'est une crise encore plus grave. **Un changement de modèle de société s'impose, et nous ne pouvons faire confiance à nos décideurs pour le construire.** Les dernières décisions pour venir au secours des « entreprises stratégiques en difficulté » sans aucune contrepartie écologique ni sociale en sont la preuve.

Nous avons donc décidé de réunir nos forces, nos expertises et nos solidarités pour résister, mener des combats d'ampleur mais aussi pour tout réinventer : le monde comme il va, mais aussi notre façon d'agir, de lutter, de vivre.

Nous avons décidé d'agir localement et travailler à partir des « 34 mesures de sortie de crise » qui sont versées au débat public par le collectif national. Nous ne partons pas de rien, nous avons même, collectivement, une grande expérience. Nos combats émancipateurs, féministes, sociaux, écologiques et démocratiques ont porté des exigences qui sont devenues incontournables face à la crise planétaire que nous vivons. Nous proposons aussi la préparation d'états généraux du mouvement social qui permettront de fédérer les luttes, les idées, les alternatives.

Ce collectif est ouvert à tous et toutes : rejoignez-nous !

La liste des organisations signataires, des 34 mesures et les initiatives à venir en Gironde sont consultables sur le site <https://jourdapres33.org/>

Prochain rendez-vous le 27 mai

PLUS JAMAIS ÇA

Construisons LES jours d'après 33